

## Regularisation des etrangers

Par STEEVENS77, le 25/09/2010 à 13:00

Bonjour,

Cordialement

Par aicha29, le 25/09/2010 à 18:28

Bonjour,

Comment vous vous êtes trouvé sans papier?

Vous avez réussi à vous marier même sans papier?

J'ai les coordonnées d'une personne qui travaille dans une société experte en droit des étrangers, mais je ne sais pas si c'est fiable.

Pourquoi votre femme aura le droit de demander la carte de 10ans en juin 2011?

Je peux vous donner son mail.

A+.

Par aicha29, le 25/09/2010 à 22:42

Bonsoir,

Non il n'a pas assisté au rdv de mon avocate, donc il n accepte pas le divorce à l amiable, il

va cherché à se défendre par tous les moyens, son fère lui a payé un avocat pour défendre ses intérêts, je me demande de quel intérêt il parle.

Il n'a rien et n'a jamais rien dépensé pour moi.

Mon avocate vas débuter la requête de divorce pour faute, mais il me faut son acte de naissance qui se trouve à l'étranger, j'espère que sa femme va me l'envoyer.

Il a même dit qu'il dira que c'est un mariage blanc, comme quoi, soit c'est de la haine qu'il a contre moi, soit il veut sa carte de un an ou 10ans en se posant en victime. Il a dit qu'il a tout fait pour que ce mariage marche. J'ai rien vu et pk je demande le divorce alors? Pk il accepte pas le divorce à I amiable alors?

J'ai un sentiment de culpabilité. Un homme qui aime ne m écrit pas toutes ces méchancetés. Il serait français, il aurait même pas cherché à me récupérer.

Je sais pas comment prouver qu'il n'a rien foutu pour le mariage.

## Par aicha29, le 26/09/2010 à 12:19

Salut,

Ta situation est difficile à comprendre d'où mes questions.

Je n'ai pas les réponses, mais j'ai le droit de me poser des questions puisque nous sommes dans un forum et je cherche à comprendre.

Bref, il faudrait allé au plus simple, te renseigner auprès de la préfecture ou mairie de ta ville.

Voilà.